



Pépinière des Baromètres du développement durable

Édition 2014-2020

Guide d'utilisation du questionnaire

À destination des élus, des associations et des citoyens

Tout d'abord nous vous remercions de participer à cette action portée par le Réseau Cohérence. Elle se veut ambitieuse et elle ne pourra exister que par votre engagement à nos côtés. Le baromètre est avant tout un questionnaire, pour convier tous les citoyens à s'intéresser au développement durable de l'échelle de leur commune, à celle de la communauté de communes, puis celle de leur Région, puisque tout est en interdépendance du local au global.

Le baromètre : un outil à usages multiples

- les questions simples et les exemples concrets du baromètre en font un outil de sensibilisation à la dimension systémique du développement durable à destination des élus, des agents territoriaux, des représentants associatifs et des citoyens;

- la méthode utilisée pour remplir le Baromètre permet d'établir un dialogue entre les élus, les agents municipaux, les associations et les citoyens. Le Baromètre est une excellente occasion d'inviter à la mise en place d'une démocratie participative ;

- les données fournies par le Baromètre sont autant d'indications sur ce qui se fait déjà, que sur les efforts à accomplir et les pistes possibles pour progresser vers le développement durable ;

- le Baromètre est un outil de préparation à l'élaboration d'un plan d'action en faveur du développement durable, communément appelé Agenda 21 .

Il est aussi un outil pour redynamiser la dimension participative d'Agenda 21 déjà fait, en conviant beaucoup plus les associations à la co-construction après les réponses au baromètre..

Cependant son utilisation ne se limite pas à cet usage.

D'autres temps forts pour l'organisation de la vie communale (Plan Local d'Urbanisme, Enquête d'utilité publique...) et projets divers sont autant d'opportunités de faire entrer le développement durable sur le territoire communal.

Attention, si vous habitez une commune de Bretagne, PACA, Essonne ou Pays de la Loire, ne vous référez pas à ce guide, rendez-vous sur :

www.barometredudeveloppementdurable.org. la partie consacrée à votre région ou département.

L'objectif de ce guide est de préciser l'utilisation du questionnaire pour la campagne du Baromètre Breton 2014-2020.

Nos partenaires :





Un Baromètre en 9 étapes

1. Prendre connaissance de l'outil puis s'inscrire sur le site
2. Organiser un moment d'information sur le développement durable et solidaire
3. Organiser la rencontre pour répondre au questionnaire
4. Remplir le questionnaire
5. Retourner les réponses
6. Proposer des actions
7. Engager des actions
8. Faire un nouveau Baromètre
9. Perspectives

Les étapes du Baromètre

1. Prendre connaissance de l'outil puis s'inscrire sur le site de la pépinière

Nous vous conseillons de prendre connaissance du questionnaire et de lire attentivement le guide. Vous trouverez en annexe 1 la liste des documents utiles à la mise en œuvre du Baromètre. Il sont tous téléchargeables.

a) Vous êtes membre d'une association ou un citoyen soucieux de la vie de la Cité

Organisez une discussion collective autour du questionnaire. C'est un moyen de se poser des questions sur la commune, de situer ce que vous, selon vos connaissances sur le développement durable, verriez comme réponses au questionnaire. Cet échange à plusieurs associations et/ou citoyens sera le dénominateur commun pour la suite de la démarche.

Si votre souhait d'engager la démarche du baromètre dans votre commune se confirme, contactez vos élus pour leur soumettre ce projet. Vous trouverez en annexe 2 quelques arguments techniques pour lever des objections courantes lors de la présentation du questionnaire aux élus ou aux partenaires associatifs.

Dès ce stade il est important de vous inscrire sur le site de la Pépinière.

Deux raisons à cela :

- votre inscription vous permet de publier une information sur la démarche que vous engagez et d'inviter d'autres associations ou citoyens à vous rejoindre.
- une démarche similaire peut-être déjà engagée sur la commune mais pas encore publiée sur le site.



b) Vous êtes un élu de la commune ou un agent territorial

Vous êtes soucieux de faire connaître vos actions en faveur du développement durable et/ou d'engager une démarche participative autour de ce sujet à l'occasion du lancement d'un Agenda 21 par exemple.

Il vous appartient de rechercher et de trouver les associations locales et/ou les citoyens souhaitant répondre avec vous au questionnaire.

Votre inscription sur le site vous permet de publier une information sur la démarche que vous engagez et d'annoncer aux associations et aux citoyens à y participer.

Une participation financière vous sera demandée pour la publication de vos réponses.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à prendre connaissance des conditions de publication. (à télécharger sur la page "Mode d'emploi")

2. Organiser un moment d'information sur le développement durable et solidaire

Le concept du développement durable n'étant pas maîtrisé par tous, il peut être souhaitable d'organiser une séance d'information sur le sujet avant de répondre au questionnaire. Il est souhaitable d'organiser cette information en commun : associations, citoyens, élus communaux et inter-communaux, agents territoriaux. Ce sera parfois l'occasion d'une première rencontre, et le début de l'acquisition d'un langage commun.

Ne pas hésiter à utiliser l'espace d'information ouvert sur le site pour inviter à cette information.

3. Organiser la rencontre pour répondre au questionnaire

Renseigner le questionnaire pour en assurer la publication par Cohérence qui peut se faire avec des organisations sensiblement différentes suivant les communes.

La méthode classique consiste en un entretien entre le maire accompagné d'élus de la commune, voir de l'inter-intercommunalité, et des représentants associatifs et/ou des citoyens de la commune.

Il n'est nul besoin que les uns et les autres soient des spécialistes du développement durable, le baromètre se veut accessible au plus grand nombre.

Il est également possible de remplir le questionnaire en réunion(s) publique(s), sous réserve d'une bonne préparation (cf encart).

Toutes les configurations sont possibles et laissées libres à l'imagination des élus, des associations et des citoyens.



Diversité des participants

- Pour la validité des réponses fournies à Cohérence, le questionnaire doit au minimum être rempli en réunion commune et visé par le maire ou son représentant et le ou les représentants.

Durée

- Le remplissage du questionnaire nécessite un créneau de 2 heures.
- N'hésitez pas à organiser plusieurs rencontres, la qualité des réponses n'en sera que meilleure.

Le Baromètre en séance publique, c'est encore mieux !

Le Baromètre est souple dans sa méthode. Les réponses au questionnaire peuvent se faire en séance publique. Toute la population est alors invitée par la mairie à participer aux débats.

Cette étape permet à la mairie de préparer la population locale à un futur Agenda 21 ou à en dynamiser le déroulement. Elle permet aussi d'identifier des citoyens pour participer au comité de pilotage et de donner dès le départ une dimension participative aux démarches de développement durable.

Pour l'organisation d'un tel débat, nous invitons les communes à faire appel à un animateur formé au Baromètre. Il vous suffit pour cela de contacter Cohérence.

N'hésitez pas à rejoindre Saint Genest Sur Isle (53), Bohars (29), Bouvron (44), Ploeren (56)... Dans la liste des communes qui ont ouvert le Baromètre à tous leurs concitoyens.

4. Remplir le questionnaire

La rencontre pour remplir le questionnaire est une occasion privilégiée d'échange entre les associations, les citoyens et les élus. La cordialité et la convivialité s'imposent pendant ces contacts.

Pour enregistrer les réponses utiliser le formulaire des réponses. (à télécharger sur la page "Mode d'emploi")

Avant d'entamer les questions nous vous recommandons fortement de relire et de rappeler aux participants les remarques préalables contenues dans le questionnaire.

Organisation de la séance

- La liste des questions est un document de 19 pages, pour limiter les impressions sur papier il est donc préférable d'utiliser le document électronique (écran d'ordinateur ou de projection vidéo).



Répondre au questionnaire

- L'objectif est de remplir le questionnaire en 2h00. À la fin de chaque thème, nous vous conseillons de faire une pause. Traiter 100 questions en une fois est fastidieux.

En fin de questionnement ménager un temps d'échange des idées

- Pour revenir sur certaines questions difficiles ou prendre des engagements à réaliser des actions ;
- Pour rédiger une question pouvant mettre en valeur une expérience locale. Cette expérience locale pouvant faire l'objet d'une mise en ligne sur le site internet du Baromètre à titre d'exemple de réalisation ;
- Pour associer un commentaire global aux réponses fournies, ce commentaire sera publié sur le site.

Compléter le formulaire des réponses

- Vérifier que le formulaire est soigneusement rempli ;
 - S'assurer que les personnes mentionnées acceptent de voir leur nom publié sur le site. Ne pas oublier de cocher la case prévue à cet effet sur le formulaire ;
 - Dater et apposer les signatures sur les trois exemplaires du formulaire des réponses.
- Il y aura un exemplaire pour le maire, un pour les associations et un pour le Réseau Cohérence (dont une version numérique à l'adresse : contact@reseau-coherence.org).

5. Retourner les réponses

Sur le site du Baromètre

Un exemplaire papier et un exemplaire électronique du formulaire des réponses doivent être envoyés au Réseau Cohérence.

À réception des formulaires, les réponses sont publiées et un code d'accès est fourni à la commune, aux associations et citoyens participants pour consulter les réponses et les résultats sur le site.

Le code d'accès est valide pendant 3 mois.

Les réponses et résultats d'une commune ne sont rendus accessibles au public qu'à réception du règlement de la participation aux frais de publication.

La participation financière est de 80 € + 1 c. par habitant pour une année.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au document suivant "Les conditions de publication et de règlement" sur la page "Mode d'emploi".

Dans les médias locaux

Informez la population des réponses de la commune (par voie de presse ou lors d'une réunion publique).



Le site internet du baromètre permet de publier les résultats mais aussi les objectifs que se donne la commune pour apporter des réponses positives aux questions du Baromètre.

6. Proposer des actions

Établir une vision partagée du territoire et un dialogue entre élus-agents-associations-citoyens est la première étape du baromètre du développement durable.

Il est fondamental d'identifier les actions vertueuses déjà réalisées, mais il est tout aussi important de se donner des perspectives porteuses d'espoirs et de poursuivre ensemble sur le chemin du développement durable et solidaire.

Nous invitons donc maintenant les associations et les citoyens à se réunir entre eux pour échanger sur les réponses au baromètre et identifier parmi celles-ci les actions qui leurs semblent prioritaires à mettre en œuvre sur la commune et pour lesquelles, les associations et les citoyens seraient prêts à s'investir (du plus simple comme relais de la communication municipale comme au plus engageant en tant que maître d'œuvre). Cette démarche peut également se faire en compagnie des élus.

Une fois les actions sélectionnées et priorisées, il faut organiser une rencontre avec les élus pour leur présenter ces pistes d'action.

7. Engager des actions

Cette étape est importante et délicate pour les deux parties.

Si par leur légitimité démocratique, les élus ont le droit et le pouvoir de choisir ou de refuser, telle ou telle action, ils ont également le devoir de justifier et d'argumenter leurs décisions.

Inversement, si les associations et les citoyens ont le droit de participer à la vie de la Cité et de s'inquiéter de l'intérêt général, elles ont aussi le devoir de contribuer à la réussite des actions sélectionnées ensemble, se mettant ainsi en responsabilité.

Il n'y a pas de méthode précise pour le déroulement de cette étape mais il est important d'identifier dans l'esprit du baromètre ce qui réunit les élus, les associations et les citoyens comme ce qui les sépare et qui nécessite du temps pour se résoudre.

Le site du Baromètre vous permet de publier dans le tableau de bord de la commune, les engagements pris par rapport aux questions du Baromètre. Le commentaire associé à chaque question permet de préciser les objectifs de l'action, son calendrier de réalisation et le rôle de la commune comme celui des associations et des citoyens.

Pour publier des engagements utiliser le "Formulaire des engagements" sur la page "Mode d'emploi".



À l'instar de la ville de Lardy, il est possible d'organiser un referendum auprès de la population pour prioriser les actions.

Suivi des actions

L'installation d'un comité de suivi des "actions engagées" est l'étape suivante mais elle reste dans sa forme complètement libre en s'appuyant sur le contexte local et l'organisation de la collectivité, des associations et des citoyens. Mais à tout niveau il nous semble impératif qu'il soit mixte (élus-agents-associations-citoyens) et participatif.

8. Faire un nouveau Baromètre

En fonction du rythme de travail et des actions engagées, nous vous invitons à vous réunir à minima tous les deux ans pour évaluer les progrès ou envisager de nouvelles actions. Vous ne manquerez pas de le signaler au Réseau Cohérence pour mettre à jour votre Baromètre.

Afin de bien mettre en valeur les évolutions, il est souhaitable de réserver l'actualisation des réponses 'OUI' ou 'NON' au remplissage d'un nouveau baromètre. La période intermédiaire entre deux baromètres étant réservée à l'actualisation des engagements pris.

Un délai minimal de 12 mois est nécessaire entre 2 baromètres.

9. Perspectives

Pour la commune :

Vous êtes prêt pour vous engager dans un Agenda 21 !

Vous êtes déjà dans un Agenda 21

Le baromètre va renforcer la participation citoyenne. C'est un questionnaire-outil autour duquel tous les citoyens sont conviés à participer pour favoriser le développement durable sur leur territoire.

Pour les associations et les citoyens :

Communiquer ce projet sur le territoire

Il est demandé aux associations et aux citoyens de participer à un effort collectif qui consiste à contacter les maires des communes environnantes.



Vous pouvez également informer la presse et les radios locales de votre démarche afin de faire connaître le site internet au plus grand nombre de citoyen.

Constituer une plate-forme associative pour élaborer un Baromètre

L'objectif de cette pépinière des baromètres est aussi d'encourager les associations à se structurer en une plate-forme associative soit au niveau de leur région, soit au niveau de leur département s'ils sont très peuplés (ex. en Essonne), pour élaborer leur questionnaire tout en s'appuyant sur les questionnaires existants.

Rendez-vous sur la page "Qui sommes nous" pour consulter la Charte de coopération et prendre contact avec nous.

Nous remercions chaleureusement tous les élus, les associations et les citoyens qui s'engagent pour cette Pépinière des Baromètres

Le Pôle Baromètre-Agenda21 du Réseau Cohérence



Cohérence pour un développement durable et solidaire

Adresse: 1 place Jules Ferry 56100 Lorient

Nous contacter: 02.97.84.98.18

Courriel: contact@reseau-coherence.org

Site internet: www.reseau-coherence.org

www.facebook.com/page.coherence

Le baromètre du développement durable des communes

Site internet: www.barometredudeveloppementdurable.org



Annexe 1 : Liste des documents téléchargeables

Documents	Contenu	Page
Dossier de presse		Qui sommes nous ?
Qui sommes nous ?	précise les origines du projet Baromètre et les organisations qui portent ce projet pour la Pépinière	Qui sommes nous ?
S'engager	explique l'intérêt de l'outil, les étapes de son utilisation, son objectif	S'engager
Fonctionnement du questionnaire	il présente les différents éléments nécessaires à la compréhension du tableau de bord : les différentes possibilités de réponses, leur publication, l'affichage du score à l'aide du barographe	Mode d'emploi
Formulaire d'inscription	concrétisation de la commune et des associations à participer au questionnaire du baromètre. Les coordonnées des représentants de la commune et des associations/citoyens sont à fournir dans ce document.	Mode d'emploi
100 questions destinées aux communes de la Pépinière	le questionnaire	Mode d'emploi
Formulaire des réponses	réponses à cocher, à signer et à renvoyer	Mode d'emploi
Les Conditions de Publication et de Règlement	document qui précise les modalités de la publication des résultats du questionnaire et de la participation financière : réponses accessibles au public et le renouvellement de la publication en ligne	Mode d'emploi
Formulaire d'actualisation	inscrire les nouvelles modifications par rapport à la première inscription	Mode d'emploi



Annexe 2 : Quelques difficultés rencontrées dans la démarche.

A) Engager les élus dans la démarche.

Si les relations entre votre association et la mairie sont tendues, il est souhaitable de permettre à d'autres associations du Pays de solliciter le rendez-vous.

B) Objections relative aux questions.

Questions : "Pourquoi ne pas avoir utilisé des indicateurs plus précis, plus quantitatifs, type IFEN ou INSEE ?"

Informations : L'approche voulue par Cohérence est plus qualitative que quantitative. Cette approche est destinée à indiquer et à imprimer une dynamique de développement durable. Elle n'est pas comparable à celle des Agenda 21, SCoT ou autres documents d'aménagement qui nécessitent des indicateurs chiffrés de type IFEN. Nous voulions également que ces indicateurs soient compréhensibles par tous.

Questions : "Ma commune est rurale, le questionnaire semble plus avantageux pour une commune urbaine !"

ou

"Ma commune est trop petite pour qu'il soit possible de répondre positivement à cette question !"

Informations : Le nombre de questions et le barème des points qui seront attribués permettront de corriger les distorsions possibles en tenant compte de la spécificité de la commune.

Questions : "Nous avons l'impression que la commune est notée..."

Informations : Ce n'est absolument pas l'objectif du réseau Cohérence. Il est impossible de donner une note au regard des défis du développement durable. La représentation des résultats adoptée sur le site du Baromètre ; le barographe du développement durable ; permet de donner une indication sur l'engagement des actions des collectivités à l'échelle du territoire communal.